

reprises la fortune des tourneurs en bois de Saint-Claude et de Bologny, et qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les pantins firent fureur; les marquis, les chevaliers à la mode et les petits abbés en portaient dans leurs poches dont ils divertissaient les cercles élégants. Boucher et d'autres artistes de talent ont peint quelques-uns de ces pantins favorisés par la mode; de nos jours, les petits pistolets pneumatiques se sont, certaine année, vendus en quantité telle que le zinc en a renchéri; au moment de leur apparition, les petits ballons roses remplis d'hydrogène ont eu un tel succès dès les premiers mois de leur invention qu'ils ont produit à plusieurs fabriquants des bénéfices de plusieurs centaines de mille francs. Qui ne se rappelle aussi combien, il y a quelques années, les "questions" ont fait prime.

L'un des types de jouets qui ont toujours eu le plus de vogue dans la fabrication parisienne est le jouet scientifique, c'est-à-dire celui qui met les enfants à même de produire certains phénomènes physiques et chimiques dont ils auront plus tard l'explication au cours de leurs études. Les parties les plus exploitées de la physique par ce genre de récréation sont la pesanteur, la chaleur, l'optique et surtout l'électricité. C'est ainsi que nous avons eu successivement le spectrographe qui a pour but de permettre aux enfants de s'exercer à dessiner sans décalquer, mais en ayant pour guide l'image virtuelle du modèle; le polyorama, sorte de lanterne magique à système fenticulaire modèle; le grimakistoscope, le zootrope, le pédemacope, etc., et beaucoup d'autres affublés de noms plus ou moins prétentieux. En réalité, ces jouets semblent bien plutôt destinés à étonner qu'à instruire les enfants auxquels on les donne, car les personnes qui les mettent entre les mains des jeunes gens prennent bien peu souvent la peine de leur donner une explication quelconque des phénomènes dont ils s'émerveillent.

Aussi beaucoup leur préfèrent-ils le jouet instructif proprement dit: les patiences et cubes géographiques, les lotos historiques, les dominos alphabétiques, l'arithmétique par les couleurs. Signalons au nombre des jouets de 1893, destinés à donner aux enfants des principes d'économie, la tirelire qui enregistre tout en les capitalisant les sommes qu'elle reçoit; il est vrai que, non loin de là, les bambins qui veulent perdre leur argent ont à leur disposition des loteries plus ou moins compliquées et des dominos colorés: cela forme compensation.

La grande concurrence aux jouets de Paris vient surtout du côté de l'Allemagne et notamment de Nuremberg. Nous avons importé 882,797 kilog. en 1889, 946,173 en 1890 et 922,659 en 1891 de jouets étrangers. Pour arrêter cette importation, les protectionnistes du Parlement ont taxé de droits élevés les jouets étrangers, malgré le silence significatif gardé à ce sujet par les fabricants parisiens qui ne demandaient rien. Malheureusement pour eux, les industriels de l'Allemagne

ont imaginé un moyen très simple de recommencer la lutte: au lieu d'expédier à leurs représentants de a is les jouets proprement dits qui paieraient un droit d'entrée de 60 fr. par 100 kilogs, ils expédient en cinq ou six envois différents, des jambes, des têtes, des corps de poupées ou des parties d'un autre jouet, tous éléments qui ne constituent pas un ensemble complet et ne sont pas soumis à la taxe; à leur arrivée à Paris, toutes ces parties sont réunies: c'est le jouet français, puis qu'il sort d'un atelier français; c'est le jouet allemand, puisqu'il a été fabriqué en Allemagne. Pour déconcerter la douane, nos concurrents font leurs expéditions à Paris par des gares différentes; leurs correspondants de Belgique et de Suisse se prêtent avec une rare complaisance à ce trafic. Inutile de dire cependant que ces arrivages ne se composent guère que de jouets classiques: le jouet original, curieux, remarqué ne se trouve pas en Allemagne.

Nous le répétons, les jouets fabriqués par l'ouvrier parisien pour inaugurer l'année ont un cachet tout spécial d'originalité et de recherche qu'on ne rencontre pas ailleurs. L'Allemagne et parfois aussi l'Autriche et la Belgique ne peuvent nous concurrencer sérieusement que pour le jouet commun. Il est assez curieux de signaler que la fabrication des soldats de plomb a été jusqu'en ces dernières années le monopole des fabricants allemands. Ce n'est que depuis la guerre que nos fabricants ont cherché à acclimater cette industrie chez nous: ils n'y sont parvenus qu'à force de sacrifices et de persévérance. Aujourd'hui le soldat de Nuremberg est refoulé au-delà de nos frontières et même le soldat de fabrication française commence à faire son apparition de l'autre côté du Rhin. Quant à l'Angleterre elle excelle dans la fabrication du jouet de luxe. Bien que dans ces dernières années la grande industrie française soit arrivée à des résultats qui la mettent à peu près hors de pair — mais elle aussi ne peut rien contre le travail de l'ouvrier de Paris, qui enfante des créations que lui seul sait imaginer et auquel seul il sait donner le brio et la légèreté qui en font de petits chefs-d'œuvre de mécanisme.

GEORGES MICHEL.

## Renseignements Commerciaux

### DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS.

Madame Delphine Allard, épouse de M. Alphonse Labelle, marchand, de Montréal.

Madame Marguerite Lauzon, épouse de M. Louis Chartrand, de Montréal.

Madame Martha Air, épouse de M. Joseph Adolphe Morin, commerçant, du township de Kingsey.

Madame Georgiana Masson, épouse de Ovilla Brouillet, commerçant, de Montréal.

Madame Mary-Jane Boivin, épouse de John Connors, cultivateur, de St-Edouard de Stoneham.

M. Camille Désy cultivateur de l'Île du Pads, demande une séparation de

corps et biens de son épouse, Madame Maria Barrette.

### DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de MM. Généreux et Lachance, de Québec, premier dividende payable à partir du 24 avril, Nap. Matte, curateur.

Dans l'affaire de M. Arthur Béliveau, de Montréal, deuxième et dernier dividende payable à partir du 26 avril, Chs. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Demers & Co., de Montréal, premier dividende payable à partir du 17 avril, Chs. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de M. Alphonse Besette; premier et dernier dividende (1c dans la piastre) payable à partir du 24 avril. A. F. Gervais, curateur, St-Jean.

Dans l'affaire de N. George du Berger, de la Pointe-au-Pic, deuxième et dernier dividende payable à partir du 25 avril. Elie Angers, curateur.

Dans l'affaire de M. J.-B. Chenevert, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 25 avril. Chs. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de M. Jos. M. Valois, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 25 avril. Kent et Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de M. Etienne Levesque, de Ste-Flavie; premier et dernier dividende payable à partir du 24 avril. Henry A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de J. E. Deslauriers, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 26 avril. Chs. Desmarteau, curateur.

### CURATEURS

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. Isaïe Charbonneau, de Ste-Thérèse.

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de M. Adolphe Boisvert, de Ste-Croix.

M. John M. D. Hains a été nommé curateur à la faillite de MM. Johnson & Green, de Martinville.

M. Auguste Quesnel a été nommé curateur à la faillite de M. Joseph Adolphe Morin, de Kinsay.

MM. Bilodeau & Renaud ont été nommés curateurs à la faillite de M. Théo. H. Dorais, de Montréal.

M. Chas. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Arthur Greenwood, de Montréal.

M. James T. McCall a été nommé curateur à la faillite de Chas. Thackray de Montréal.

M. William Craig a été nommé curateur à la faillite de M. Alex. Mackay, de Montréal.

M. Amédée Lamarche a été nommé liquidateur de la Compagnie d'Imprimerie du Canadien.

### FAILLITES

Québec.—M. Omer Bolduc (Bôlduc & Frère) a fait cession de ses biens.

Trois-Rivières.—M. Wm Ritchie, marchand de bois, a fait cession de ses biens.

W. R. Sardon, tanneur, a fait cession de ses biens.

Iberville.—M. Joseph B. Pelletier, magasin général, a fait cession de ses biens.

Montréal.—M. Chas Eugène Carbonneau, vins, etc., a reçu une demande de cession et déclaré qu'il consentait à faire cession de ses biens.

Madame C. E. Carbonneau (Marie Alice Boilard) faisant affaires sous la raison sociale de "Carbonneau & Cie." a reçu une demande de cession.

M. Philémon Desroche, hôtelier, a fait cession de ses biens. Passif \$5,000. Assemblée des créanciers le 20 avril.

Fraserville.—M. E. Talbot, magasin général, est en difficultés financières.

## VENTES PAR LE SHERIF.

Pour la semaine prochaine.

### FAUCHER vs LAUZON

Côte St Louis.

Rue Labelle.—Lot 7-6, Côte St Louis; terrain mesurant 20 x 80, avec maison et dépendances.

Rue projetée, lot 7-30, Côte St Louis; terrain mesurant 20 x 80, avec bâtisses.

Vente au bureau du Shérif, le 19 avril à 11 h. a. m.

### A. J. H. ST-DENIS, L. L. B.

NOTAIRE

No 62 rue St-Jacques, - MONTREAL

Résidence, 163 rue St-Denis

Argent à prêter sur billets et hypothèques. Téléphone 6037.

faisant affe sous les noms de

## DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

Ferblantiers, Plombiers, Couvresse ET POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Assortiment très varié et complet d'Ustensils de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couvertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations des Fournaises à au chaude, à vapeur, haute et basse pression, es Fournaises à l'air chaud, et 14. Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud semblés.

### AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de A. GREENWOOD, Hôtelier Restaurateur, Nos 537 et 539 rue Craig, Montréal. Failli.

Les sous-signés vendront par encan public, au No 89 rue St Jacques.

Mercredi, 19 Avril 1893 à 11 h. a. m.

L'actif mobilier de la succession, comme suit, savoir:

1o Liqueurs, Cigares et Garnitures de bar, etc., etc.....	\$1824 85
2o Ameublement de salle à dîner comprenant magnifique Poêle à Gaz, Réchaud, Ustensils en cuivre, etc.	1035 70
Ustensils de cuisine comprenant un Range, Glacières, Bouilloires, Vaiselle et Argenterie, etc.....	391 50
	\$3252 05
3o Ameublement de maison privée, comprenant un magnifique Piano, 5 sets de chambre à coucher, etc.....	432 50
	\$3684 55

L'actif ci-dessus sera vendu en un seul lot, en bloc, à tant dans la piastre, mais dans le cas où il n'y aurait pas d'acheteurs pour le tout, les sous-signés vendront en trois lots comme ci-dessus. Les premières seront ouvertes le 18 courant, pour inspection. Pour toutes autres informations, s'adresser à

CHS DESMARTEAU, Curateur, No 1586 rue Notre-Dame. MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

### AVIS DE FAILLITE

IN RE ALEX. PROVENCHER, Débiteur-Cédant, Ste Monique, Co. Nicolet.

Le sous-signé vendra par encan public à la porte de l'église de la paroisse de Ste Monique.

Vendredi, 28 Avril 1893, à 10 hrs a. m.

les biens immeubles faisant partie de l'actif cédé en cette affaire, comme suit, savoir:

1o Une terre située dans la paroisse de Ste Monique portant le numéro quatorze (14) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement pour la dite paroisse.

2o Une terre portant le numéro cent cinquante-cinq (155) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement pour la dite paroisse de Ste Monique.

3o Une terre portant le numéro cent quarante-cinq (145) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement pour la même paroisse.

4o Une terre portant le numéro cent quarante-trois (143) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement pour la même paroisse.

5o Une terre portant le numéro cent quarante-quatre (144) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement pour la même paroisse.

6o Une terre portant le numéro vingt-neuf (29) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement pour la même paroisse.

7o Une terre portant le numéro trente (30) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement pour la même paroisse. F. VALENTINE, Curateur. M. MARTIN, Encanteur.